



# PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

## RÉPONSES DE L'ÉTAT EN SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS DONT LES COMMERCES ONT ÉTÉ IMPACTÉS PAR DES PILLAGES ET DES DÉGRADATIONS EN JUIN ET JUILLET 2023

### LES RÉPONSES DE L'ÉTAT

Afin de soutenir les professionnels impactés :

- ✓ des reports de charges sociales et fiscales pour les entreprises en difficulté peuvent être demandés,
- ✓ les conseillers départementaux aux entreprises en difficulté sont mobilisés pour répondre et accompagner les professionnels. Ces conseillers, présents dans tous les départements, sont chargés d'accompagner individuellement les entreprises en difficulté et en recherche d'information,
- ✓ l'examen bienveillant des demandes d'activité partielle.

### LES RÉPONSES DU SECTEUR DE LA BANQUE ET DE L'ASSURANCE

- ✓ l'ensemble des professionnels touchés par les dégradations doivent effectuer leur déclaration de sinistre ou de perte d'exploitation le plus vite possible, auprès de leur assureur, avec la possibilité de délais supplémentaires pour le faire,
- ✓ les assureurs se sont engagés à faire parvenir les indemnisations le plus rapidement possible,
- ✓ les assureurs s'engagent enfin à réduire au maximum le montant des franchises sur les indemnisations par les assurances,
- ✓ les banques examineront avec la plus grande compréhension les échéances bancaires.

Pour tout renseignement ou toute difficulté, vous pouvez contacter :

**[codefi.ccsf62@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:codefi.ccsf62@dgifp.finances.gouv.fr)** afin d'être orienté vers le bon interlocuteur.